

Vos questions / nos réponses

Test The laboratoire

Par [Profil supprimé](#) Postée le 03/08/2019 06:54

Bonjour, j'ai fait un test thc pour m'aider dans ma démarche d'arrêt En laboratoire et ont m'a demandé la préfecture de mon permis pourtant je viens de mon propre chef et non suite à une suspension. Est-ce que je risque un retrait en cas de résultat positif malgré mes 30 jours d'arrêt ?

Mise en ligne le 05/08/2019

Bonjour,

La durée de positivité à un test de dépistage de cannabis peut être très variable si l'on est consommateur occasionnel ou régulier.

Pour un usager occasionnel, les délais de positivité (qui sont variables selon les individus) peuvent être de 2 à 8 heures dans le sang, de 3 à 5 jours dans les urines et de 6 à 8 heures dans la salive.

Pour un usager régulier, les délais de positivité peuvent s'étendre jusqu'à 1 mois après la dernière consommation dans le sang, de 30 à 70 jours dans les urines et de 14h à 8 jours dans la salive.

Nous ne comprenons pas bien ce qui a pu se passer car le laboratoire n'a pas à communiquer de données liées au secret médical si votre démarche n'est pas liée à une procédure de justice.

Vous pouvez contacter un de nos écoutants pour tenter de clarifier le contexte de votre situation si vous le souhaitez.

Nous sommes accessibles 7j/7j, par téléphone au 0800 23 13 13 (anonyme et gratuit) de 8h à 2h du matin ou par le Chat de notre site Drogues Info Service de 14h à Minuit.

Bien cordialement.
